



Retard de livraison et credit d impot

Par **lapinbanc59**, le **18/03/2010 à 18:16**

Bonjour, rnle 15 decembre 2009 j ai commandé un insert à pellet à une entreprise regionale.rncette commande portait sur un insert me permettant d obtenir un credit d impot de 50 % si il etait livrée et installé avant le 31 decembre 2009.rnle 15 decembre j ai donc signé un bon de commande indiquant que l entreprise s engager à installer l insert avant la fin du mois de decembre 2009.rnhors à cette insert n est tjs pas installé à ce jour et je perd mon credit d impot de 50 % soit 1875 €.rnsuis je en droit de reclamer cette somme à la société ? et si oui quel es la marche a suivre sachant que j ai versé un acompte de 1800 € le jour de la commande .rnrnmerci d avance